

Cycle de Conférences d'ATscale sur la Structuration du Marché des Technologies d'Assistance: Webinar 4

Les Technologies d'Assistance et le Commerce International

Transcription du Webinaire en Français

Ce document reprend la transcription française du webinaire sur les technologies d'assistance et le commerce international, organisé le 27 mai 2026 par ATscale. Veuillez consulter le [rapport](#), l'enregistrement du webinaire, la transcription et la présentation pour un contexte complet. Ce texte suit fidèlement la discussion en direct lors du webinaire et n'a pas été modifié ni relu après l'événement.

>> Et le sous-titrage est prêt aussi ?

>> Oui, la légende est prête.

>> Et le Streamtext, je vois qu'il fonctionne. Je pense donc que nous pouvons commencer à laisser entrer les gens. Et ensuite, Satish, ce sera à toi de décider quand tu voudras lancer les hostilités.

>> SATISH MISHRA : Bonjour à tous. Nous allons laisser une minute à tout le monde pour participer.

D'accord.

Bonjour, bon après-midi à tous. Nous allons patienter encore une minute, le temps que des gens nous rejoignent. Et ensuite, nous pourrions commencer.

D'accord.

Oui, je vois que des gens continuent de se joindre à nous.

>> SATISH MISHRA : Pour ceux qui nous rejoignent maintenant, nous leur accordons simplement un peu de temps.

>> (VOIX AUTOMATISÉE) Enregistrement en cours

>> SATISH MISHRA : Comme les gens se joignent à nous, presque tout le monde est là, donc nous pouvons commencer.

D'accord. Je pense que nous devrions. Bonjour, bon après-midi et bonsoir à tous ceux qui nous rejoignent depuis les quatre coins du monde. Je suis Satish, responsable du programme ATscale. Bienvenue à ce 4e webinaire, consacré à la structuration du marché dans le secteur des technologies d'assistance. Nous avons donc entamé cette série sur la structuration du marché dans le domaine des technologies d'assistance et sur les différents facteurs qui influencent cette structuration.

Dans le webinaire d'aujourd'hui, nous aborderons un aspect du marché généralement négligé : le commerce international. La question à laquelle nous allons tenter de répondre aujourd'hui est la suivante : quel est le rôle du commerce dans l'accès aux technologies d'assistance ?

Comment les politiques commerciales peuvent-elles être conçues pour faciliter l'accès aux technologies d'assistance ?

Au cours du webinaire d'aujourd'hui, nous présenterons également les résultats de nos recherches sur les technologies d'assistance et le commerce international. Outre la publication de la note d'orientation, qui contient des recommandations et des actions concrètes pouvant être mises en œuvre au niveau national pour renforcer les politiques commerciales relatives aux technologies d'assistance.

Pour ce webinaire, nous tenons à remercier tout particulièrement notre partenaire, l'Union européenne, pour son partenariat qui a permis de faire progresser les marchés des technologies de la santé, ainsi que nos partenaires à la pointe de la recherche, l'Institut de médecine physique et de réadaptation de la faculté de médecine de l'Université de São Paulo, pour leur contribution à ce travail.

Avant de commencer, quelques remarques pratiques. Le webinaire dure 60 minutes et nous espérons terminer vers 17h00.m. heure d'été d'Europe centrale

Veuillez garder votre micro coupé. Le webinaire est en anglais et la transe est diffusée en direct en français, en espagnol et en portugais. Cliquez ensuite sur le bouton d'interprétation en bas de votre écran Zoom pour accéder aux traductions en direct.

Le sous-titrage est également disponible dans toutes les langues de l'ONU, en anglais et en anglais.S., russe, français, arabe, chinois.

Veuillez cliquer sur la liste affichée dans la fenêtre de discussion pour accéder au sous-titrage.

Le webinaire sera enregistré et sera diffusé publiquement après l'événement.

Pour toute question que vous pourriez avoir pendant le webinaire, veuillez utiliser la fonction de chat. Des membres de notre équipe surveillent le chat et répondront en temps réel ou lors de la séance de questions-réponses prévue vers la fin du webinaire.

Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à vos questions pendant la session d'aujourd'hui, nous vous recontacterons individuellement après le webinaire. Veuillez également utiliser la fonction de chat pour nous faire part de vos commentaires ou suggestions au fur et à mesure de notre progression. Nous aimerions avoir vos commentaires.

Enfin, une photo virtuelle serait formidable, si possible. Si les gens pouvaient allumer leur caméra un instant pour que nous puissions prendre une capture d'écran de toutes les personnes et des beaux visages qui apparaissent à l'écran.

J'aurai environ 30 secondes pour le faire. Et je donnerai peut-être 10 secondes aux gens pour allumer leur caméra, s'ils le peuvent. Et s'ils le veulent. Et nous devrions l'être... nous devrions être prêts maintenant.

Alors c'est parti, 3, 2, 1. Je pense que nous devrions pouvoir capturer la plupart des visages présents. Alors merci beaucoup d'avoir fait cela. Dans le webinaire d'aujourd'hui, nous entendrons les allocutions d'ouverture d'ATscale et de la Commission européenne. Cette présentation sera suivie de celle des conclusions de l'évaluation exhaustive réalisée sur l'influence de l'environnement commercial sur l'accès aux technologies d'assistance.

Cette étape sera suivie de contributions de collègues partenaires impliqués dans les questions de commerce international, de structures tarifaires, de fiscalité nationale et de contexte politique ayant une incidence sur l'accès à des produits d'assistance de qualité et abordables, en vue de publications, notamment dans les pays et contextes à faible revenu.

Un représentant du gouvernement kényan devait se joindre à nous, mais nous avons appris juste avant le webinaire qu'il y avait eu une urgence familiale. Nous verrons donc si elle peut se joindre à nous ou non.

À la fin du webinaire, nous consacrerons un temps aux questions-réponses.

Sans plus tarder, je donne la parole à notre directeur général chez ATscale, Pascal, pour son introduction et pour nous expliquer pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui.

Et pourquoi cela fonctionne, et comment étendre cette technologie d'assistance à ceux qui en ont le plus besoin ? La parole est à vous, Pascal, merci.

>> PASCAL : Merci, Satish, chers amis et collègues. C'est un plaisir d'accueillir tout le monde à ce webinaire sur les tendances du marché dans le secteur des technologies d'assistance. Et je pense que ce sujet est particulièrement pertinent à notre époque, alors que le monde traverse de multiples bouleversements géopolitiques et économiques.

, vous savez, en partie lié au commerce. Je pense donc que c'est un sujet très actuel et opportun.

Parallèlement aux changements considérables que nous avons observés ces deux dernières années sur la scène commerciale, on constate une demande mondiale croissante de technologies d'assistance, notamment dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Malgré cette croissance, aujourd'hui encore, comme beaucoup d'entre vous le savent probablement, en moyenne, seulement une personne sur dix ayant besoin de technologies d'assistance dans les pays à faible revenu a accès aux appareils ou aux services dont elle a besoin.

Et dans plusieurs enquêtes menées auprès de personnes interrogées sur le principal obstacle à l'accès aux soins, la réponse est presque toujours unanime : le coût.

Bien sûr, l'un des principaux facteurs d'accessibilité financière réside dans les barrières commerciales. Ce dont nous voulons parler aujourd'hui, et ce à quoi nous voulons nous concentrer aujourd'hui, c'est pourquoi le commerce est si important pour l'accès à l'AT ? Quels sont les volumes d'échanges commerciaux, les droits de douane et les structures fiscales actuellement en vigueur ?

Et que pouvons-nous faire pour impulser un changement positif et rendre l'AT plus abordable ? Nous travaillons ensemble avec des partenaires sur cette recherche depuis plus d'un an maintenant et nous sommes ravis de pouvoir partager les résultats avec vous tous aujourd'hui.

Ce rapport technique sur les technologies d'assistance et le commerce international constitue une étape cruciale, fondée sur des données probantes, vers la démystification du monde des droits de douane et des taxes.

Et cela entrave la mise à disposition de produits d'assistance abordables et adaptés aux besoins de ceux qui en ont le plus besoin.

Et elle tente de présenter les résultats d'une manière facile à comprendre et, espérons-le, à appliquer. Comme l'a mentionné Satish, je tiens à réitérer nos propos et à remercier l'Union européenne pour son soutien à ce travail et pour son engagement constant envers ce secteur. Nous tenons également à remercier l'Institut de médecine physique et de réadaptation de l'hôpital

général de la faculté de médecine de l'Université de São Paulo pour cette recherche approfondie sur ce sujet.

Il est également important de remercier les membres du groupe consultatif technique et du groupe de travail interinstitutionnel sur le handicap et le commerce pour leurs précieux commentaires et conseils tout au long de l'élaboration de cette étude.

Enfin, je tiens à remercier les intervenants, les contributeurs et les relecteurs de cette étude. C'est vraiment grâce à vos efforts conjugués que ce travail a été possible.

En conclusion, je pense que s'il y a un message que nous souhaitons vraiment que chacun retienne de la discussion d'aujourd'hui, c'est que les technologies d'assistance ne sont pas seulement une question de santé ou un problème social, ce n'est pas seulement un droit humain. C'est également un enjeu commercial fondamental.

Et nous devons aussi l'envisager sous cet angle. Nous sommes donc impatients d'entendre aujourd'hui vos idées concrètes et vos engagements pour poursuivre notre collaboration sur cet important programme. Cela marque le début d'un dialogue permanent sur le commerce international et les technologies d'assistance. Et merci encore, et à toi aussi, Satish.

>> SATISH MISHRA : Merci, Pascal, et merci d'avoir insisté sur l'importance de démystifier les complexités du commerce, des droits de douane et des taxes, car cette compréhension influence considérablement l'accès aux technologies d'assistance.

Sur ce, j'aimerais également inviter Laure à prononcer son allocution d'ouverture. Laure est la responsable de l'équipe chargée de l'égalité sociale,

des productions et des droits des personnes handicapées au sein du partenariat international de la Commission européenne. À toi la parole, Laure.

>> LAURE : Merci, vous m'entendez bien ?

>> SATISH MISHRA : Très bien.

>> LAURE : Parfait. Chers collègues, mesdames et messieurs, merci de vous être joints à ce webinaire. C'est un plaisir de vous voir si nombreux parmi nous aujourd'hui.

L'inclusion des personnes handicapées est un élément central de l'action interne et externe de la Commission européenne.

Plus tôt ce mois-ci, la Commission européenne a adopté la communication renforçant les stratégies relatives aux droits des personnes handicapées à l'horizon 2030, avec un chapitre externe. Je mettrai le lien dans la discussion. Au cas où certains d'entre vous voudraient y jeter un coup d'œil. Cette communication a pour objectif de rehausser l'ambition de la stratégie en mettant davantage l'accent sur sa mise en œuvre. Livraison au sol.

Et un impact réel sur la vie des gens. À la lecture du rapport publié aujourd'hui, je suis convaincu que nous partageons tous ici cette volonté d'agir et d'avoir un impact. Voilà pourquoi je voulais mentionner ce nouvel élément, cette nouvelle communication.

L'inclusion des personnes handicapées relève des obligations des usagers en vertu de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et de l'Agenda 2030, notamment du principe central de ne laisser personne de côté.

Dans nos partenariats internationaux, l'inclusion des personnes handicapées n'est pas traitée comme un sujet séparé ou marginal ; c'est, à mon sens, un élément essentiel de notre travail sur le développement humain, la gouvernance, la croissance durable et les transformations écologique et numérique.

Et les technologies d'assistance sont essentielles pour faire de cela une réalité. Pour de nombreuses personnes handicapées, l'accès aux technologies d'assistance, aux fauteuils roulants, aux prothèses, aux appareils auditifs, aux solutions numériques, etc., est ce qui leur permet de participer à l'école, au travail, à la vie communautaire et aux processus démocratiques.

Les technologies d'assistance sont des vecteurs d'autonomie, de dignité et d'égalité des chances, pourtant l'accès reste profondément inégal, comme Pascal vient de le souligner. Il en résulte que des millions de personnes handicapées, notamment des femmes et des filles, des personnes vivant en zones rurales et des personnes vivant dans la pauvreté, se retrouvent privées des outils nécessaires pour faire valoir leurs droits concrètement.

Du point de vue de la Commission européenne, les technologies d'assistance ne constituent pas seulement un enjeu social ou sanitaire, mais aussi un enjeu de développement, économique et commercial. Et là, je fais écho aux propos de Pascal. Cela se situe au carrefour des droits humains, de l'inclusion, de la croissance et de l'innovation.

Leur impact social est indéniable, mais en permettant à leurs utilisateurs de contribuer à la croissance économique, ils jouent également un rôle clé en prouvant qu'investir dans les droits des personnes handicapées n'est pas seulement un coût, mais un véritable investissement.

Avec des retombées non seulement sociétales, mais aussi économiques.

Vous avez peut-être entendu parler de la passerelle mondiale. Il s'agit de la stratégie de l'Union européenne pour soutenir des relations durables et de confiance avec nos pays partenaires. Dans le cadre de cette stratégie, nous œuvrons à mobiliser des investissements de qualité, à promouvoir des transitions justes et des transformations économiques équitables.

Nous cherchons à intégrer les agendas sociaux et économiques en combinant des investissements matériels dans les infrastructures avec des investissements plus immatériels dans le cadre réglementaire, les normes environnementales et sociales, la formation, et c'est dans ce cadre que nous voyons une réelle opportunité de soutenir des écosystèmes capables d'accroître la disponibilité et

l'accessibilité financière des technologies d'assistance dans les pays partenaires.

Les rapports publiés aujourd'hui abordent directement cette opportunité. Elle examine comment les politiques commerciales, la fiscalité et les procédures et pratiques connexes influencent l'accès à des produits d'assistance de qualité. Cela nous aide à mieux comprendre où se situent les goulots d'étranglement liés aux bots en matière de risques de goudronnage et d'obstacles non tarifaires à l'attribution, ainsi que dans les environnements réglementaires, les informations et les pratiques.

Pour la Commission européenne, ces informations sont précieuses car elles permettent d'identifier les domaines où une action ciblée peut faire une réelle différence. Cela alimentera notre dialogue politique avec nos gouvernements partenaires et nos organisations partenaires.

Et nous conservons notamment les éléments suivants. Réduire les obstacles inutiles à l'accès aux produits d'assistance essentiels. Intégrer les technologies d'assistance dans des stratégies plus larges en matière de santé, d'éducation, de protection sociale et de numérique.

Afin de faciliter l'accès aux marchés des producteurs et fournisseurs de technologies d'assistance, notamment européens, mais aussi en renforçant les capacités de production et de services locales et régionales.

Et veiller à ce que les organisations représentatives des personnes handicapées soient pleinement impliquées à toutes les étapes de ce travail. Et permettez-moi maintenant d'insister sur ce dernier point. Aucune décision concernant les personnes handicapées ne devrait être prise sans leur participation pleine et effective. Ce principe doit également guider nos efforts pour élargir l'accès aux technologies d'assistance, depuis la conception des politiques jusqu'à leur mise en œuvre, en passant par le suivi et l'évaluation, et ce, tout au long du cycle de vie du projet.

Je tiens à remercier chaleureusement ATscale, ainsi que mes collègues basés au Brésil et toute l'équipe qui a contribué à ce rapport. Et tous les acteurs concernés qui ont contribué par leur expertise et leur expérience.

Votre travail nous aide à passer des engagements politiques à des actions concrètes et fondées sur des données probantes. J'encourage chacun d'entre vous à profiter de ce webinaire pour analyser de manière critique les résultats et ainsi partager les expériences de chaque pays et mettre en lumière les possibilités de collaboration.

Au sein de la Commission européenne, nous souhaitons identifier avec vous les moyens d'accélérer les progrès et de garantir que les personnes handicapées des pays à revenu faible et intermédiaire aient accès aux technologies d'assistance dont elles ont besoin pour participer pleinement à la société et à l'économie.

Merci beaucoup.

>> SATISH MISHRA : Merci beaucoup, Laure, et merci à vous d'avoir souligné la priorité accordée par la commission à l'inclusion des personnes handicapées, ainsi qu'à l'importance des technologies d'assistance et du commerce. Et comment le commerce peut faire la différence entre un accès total, un accès limité ou l'absence d'accès.

Merci également d'avoir identifié et analysé les mécanismes financiers de l'UE. Et des opportunités susceptibles de renforcer les marchés des technologies d'assistance.

Merci beaucoup, Laure. Maintenant, permettez-moi d'inviter Vinicius. Et Natalia. Vinicius est directeur exécutif et Natalia est associée à l'Institut de médecine physique et de réadaptation de l'hôpital général de la faculté de médecine de l'université de São Paulo.

C'est une longue histoire.

Vinicius et Natalia, qui ont dirigé l'équipe de recherche, présenteront dans ce rapport les principales conclusions ainsi que les recommandations pratiques

découlant de ces travaux. Et partagez ces conclusions et recommandations avec nous. Vinicius et Natalia, la parole est à vous.

>> VINICIUS : Merci, c'est effectivement un nom long et il est important de souligner que nous avons un centre collaborateur de l'OMS sur les technologies d'assistance, et c'est pourquoi nous avons au sein de l'hôpital un groupe de recherche qui s'intéresse à des domaines autres que celui de la santé à proprement parler. Et en examinant d'autres aspects de l'accès aux technologies d'assistance.

Je présenterai ensuite une introduction sur les études et les méthodes que nous avons utilisées. Natalia présentera les résultats de l'étude et je reviendrai pour souligner certaines de ses principales recommandations.

Car Laure et Pascal ont déjà soulevé un point très pertinent à ce sujet. Et Natalia, si tu peux changer. Merci. Le besoin en technologies d'assistance est donc immense. Nous avons un faible niveau d'accès. Et l'accessibilité financière est un élément important à prendre en compte. Et lorsque nous manquons de production locale – et c'est en réalité la règle et non l'exception –, cela implique que les importations sont essentielles pour avoir des produits disponibles. Et que ces personnes puissent ensuite y accéder. Et pour cela, nous avons de multiples niveaux de barrières, depuis le potentiel commercial jusqu'aux accords qui pourraient être établis pour tenter d'accroître ce potentiel et permettre aux pays d'en tirer davantage profit.

De même, les tarifs appliqués au niveau national sont également réglementés au niveau national. Les impôts. Et l'aspect logistique de l'acheminement de ce produit des ports jusqu'aux détaillants. Dans ce travail, nous nous sommes concentrés sur la manière de surmonter tous ces obstacles, sachant que les fabricants sont souvent concentrés dans quelques pays. Et de nombreux autres pays dans le monde dépendront des importations pour y avoir accès.

Notre étude portait sur quelques produits seulement, des aides techniques. Il s'agit d'appareils auditifs, d'orthèses, de prothèses, de lunettes, d'appels et de fauteuils roulants.

Ce sont souvent les produits que nous examinons. Et il était pertinent que nous nous concentrions également sur ces aspects en raison de la manière dont nous pouvons suivre l'information à l'échelle internationale. Et nous avons procédé ainsi en utilisant les codes du Système harmonisé, celui que nous utilisons au niveau international pour suivre tout produit faisant l'objet d'échanges internationaux.

Nous examinerons cela plus tard pour déterminer comment ces éléments et ces produits sont codés ; c'est très pertinent compte tenu du niveau et de la qualité des informations que nous pouvons obtenir. C'était une étude. Et sous certains aspects, nous examinons les flux commerciaux. Et certains niveaux tarifaires dans la région

Mais nous nous sommes particulièrement concentrés sur le Tchad, l'Égypte, le Mozambique et la République du Congo. Lorsque nous aborderons plus en détail ces pays, vous trouverez davantage d'informations dans le rapport technique publié.

Voici un aperçu général de nos conclusions. Il est également important de souligner que nous n'avons pas examiné l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Il s'agirait d'une étude de grande envergure. Nous nous concentrons donc sur les aspects liés à l'importation et à la distribution.

Il s'agit en partie de dédouanement, de nationalisation et de distribution. Nous ne considérons pas d'un seul côté les coûts de fabrication et toutes les autres implications. Et également du côté des détaillants. Nous nous intéressons donc au cœur de ce processus et à la manière dont les aspects liés au commerce international sont mis en évidence.

Pour mener à bien cette étude, nous avons utilisé une approche mixte. Nous avons donc procédé à une analyse quantitative des échanges commerciaux, incluant une analyse des données concrètes sur les flux commerciaux, ainsi qu'à une analyse qualitative des législations nationales et des accords internationaux existants.

Et une analyse documentaire sur l'accès aux produits de santé en général. Et notamment les produits d'assistance du comté, là où ils étaient disponibles. Et nous disposons d'un cadre analytique qui nous permettait d'effectuer des comparaisons entre les pays et de consolider ces résultats. Et voici ce que vous trouverez dans notre rapport technique. Et nous avons essayé, comme Pascal l'a mentionné précédemment, d'adopter une approche plus participative. Et plus de 40 experts ont été consultés, soit par le biais d'entretiens, soit par l'intermédiaire de notre groupe de travail technique, et des évaluations par les pairs ont suivi.

Comme je l'ai mentionné précédemment, une grande partie de ce travail s'est appuyée sur les codes du système harmonisé pour savoir comment suivre et identifier ces produits.

Et Natalia vous montrera ensuite à quoi cela ressemble au résultat final.

tout de suite.

>> NATALIA : Bonjour, je suis l'une des chercheuses de cette étude et je vais vous présenter quelques-unes des principales conclusions de notre projet, en commençant par un aperçu des flux commerciaux de technologies d'assistance en Afrique. Le premier aspect que nous souhaitons souligner est que la part africaine représente les plus petites parties des 18 parties, à savoir les appareils auditifs, les prothèses, les fauteuils roulants et les lunettes, pour un montant supérieur à 6 millions de dollars. 5 milliards de dollars américains. Donc, à gauche, nous avons la part des importations mondiales et la part de la population mondiale, et nous constatons que l'Afrique se situe en bas de la liste avec 1 % de la part des importations mondiales d'AT.

Dans le même temps, le contenu africain dépend en grande partie des marchés extérieurs pour la plupart des produits d'assistance. Entre 2016 et 2023, le commerce international ne représentait que 3 %. 6 % des importations totales de produits AT représentent la prépondérance du continent africain par rapport au chiffre de droite ; nous constatons que le Danemark est le principal marché pour les appareils auditifs destinés aux pays africains et que les États-Unis sont le

principal importateur de prothèses. Et la Chine est le principal exportateur de téléphones portables et de fauteuils roulants vers le continent africain.

Le deuxième aspect que je voudrais souligner concerne le régime tarifaire applicable aux technologies d'assistance en Afrique. Nous constatons que les droits de douane sur les lunettes peuvent atteindre jusqu'à 30 %.

Alors que la plupart des pays prévoient des exemptions tarifaires pour les appareils auditifs, les aides auditives et les fauteuils roulants, de nombreux pays appliquent des droits de douane sur les lunettes et les montures qui peuvent atteindre jusqu'à 30 %.

À gauche, nous avons le tarif douanier moyen à l'importation pour les quatre produits d'assistance ciblés. 1.4 % pour les appareils auditifs.

1,6 % pour les prothèses. 1.8 % pour les fauteuils roulants. Et 8.4 % pour les lunettes. Donc, des droits de douane à l'importation beaucoup plus élevés.

La principale raison est que, dans de nombreux pays, les lunettes sont encore considérées comme des biens de consommation courante ou des produits de luxe. Dans les cinq pays sélectionnés, les droits de douane sur les appareils auditifs, les prothèses et les fauteuils roulants varient de 0 à 5 %. Alors que les droits de douane moyens sur les lunettes peuvent atteindre 26 %. Sur la figure de droite de la présentation, nous avons les tarifs moyens pour les appareils auditifs, l'importance du vol de matériel et les fauteuils roulants. Et pour les 15 pays africains ayant les droits de douane les plus élevés, le graphique illustre bien que les droits de douane moyens sur les lunettes sont beaucoup plus élevés que ceux des autres produits d'assistance.

Nous passons maintenant d'une vision plus large du continent africain dans son ensemble à une analyse plus ciblée de cinq pays sélectionnés. En ce qui concerne la structure fiscale des technologies d'assistance, le traitement de ces technologies sous le régime de la TVA reste incohérent. Les systèmes AT suivent donc une architecture globalement similaire, avec des tarifs complétés par une extension et une exemption pour les biens prioritaires.

Mais le traitement de la TVA pour l'AT est beaucoup plus incohérent. Le schéma de droite de la présentation illustre la méthode standard et le principal mécanisme de TVA pour les cinq pays sélectionnés. Cela montre que si les appareils auditifs, les prothèses et les lunettes externes sont exonérés, les lunettes et les montures sont soumises à la TVA intégrale.

Lorsque l'on analyse le coût de tous ces droits de douane, taxes et frais liés à l'importation, on constate qu'ils peuvent, ensemble, faire grimper le prix du produit. Donc 1.6 fois le prix d'usine.

Par exemple, si les mêmes exemptions tarifaires et fiscales actuellement appliquées aux appareils auditifs, aux prothèses et aux fauteuils roulants au Kenya, dans l'un de nos pays partenaires sélectionnés, étaient étendues aux lunettes, la charge fiscale liée aux droits de douane à l'importation et à la TVA serait nulle.

Ainsi, sur notre graphique de gauche, nous avons par exemple le coût par paire de lunettes et les importations au Kenya, ainsi que le prix après dédouanement. Nous avons donc le prix départ usine, auquel s'ajoutent 25 % de frais logistiques et 10 % de droits d'importation. Et une TVA de 16 %

Dans ce scénario, le prix après dédouanement est de 1.6 fois le prix de X-Factory.

En revanche, le graphique de droite de la présentation indique le coût des importations d'appareils auditifs au Kenya.

Dans ce cas de figure, en plus du prix départ usine, s'ajoutent les 25 % de frais logistiques liés à l'importation.

Dans ce scénario, le prix après dédouanement et nationalisation est de 1.25 % du prix départ usine.

Dans notre pays, nous avons également examiné le rôle des accords commerciaux préférentiels (ACP) dans l'amélioration de l'accès aux produits d'assistance sur le continent africain.

Les accords commerciaux préférentiels (ACP) sont donc des accords commerciaux entre pays partenaires qui peuvent entraîner une réduction des droits de douane et des taxes sur certains produits négociés.

Nous avons donc trouvé dans notre étude 12 accords de transfert de propriété (ATP) applicables qui traitent des droits de douane sur les produits de la composante africaine.

Et les PTA proviennent majoritairement du Congo. Le Congo a enregistré une augmentation significative de ses importations en provenance des pays membres de la zone de libre-échange africaine (ZLECAf) depuis 2019. Le graphique de droite présente deux scénarios ; le premier scénario couvre la période 2014-2018.

Avant la période de transition de l'accord commercial de la ZLECAf.

Nous avons donc des importations de produits d'assistance en provenance des pays partenaires vers le Congo qui ne représentent que 2.4 % des importations au Congo.

Cependant, au cours des cinq années suivantes, et après cela, la situation s'est maintenue et, entre 2019 et 2023, la part des importations en provenance des pays partenaires vers le Congo par rapport aux pays existants a été estimée à 26 %. Le pays a également bondi de 26.1 %

Enfin, notre étude présente quelques exemples de pays africains qui ont pu améliorer l'accès aux produits d'assistance en réduisant les droits de douane et les taxes appliqués à l'importation de ces produits.

Notre principal exemple nous vient du Zimbabwe, la spoliation d'AT. Dans le cadre de cette étude de cas spécifique au Zimbabwe, tout a commencé lorsque le ministère de la Santé a créé un groupe de travail multisectoriel sur les thérapies alternatives avec des partenaires nationaux.

Le premier défi de ce groupe de travail a été d'élaborer une stratégie nationale priorisant les produits et les aides techniques adaptés au contexte national. Ils ont élaboré une liste nationale de 55 produits antimicrobiens, dont 50 proviennent de la liste de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), auxquels

s'ajoutent 5 produits de contact spécifiques sélectionnés par le groupe de travail.

Parallèlement, des organisations de personnes handicapées (OPH) ont mis en lumière l'impact des droits de douane et des taxes sur l'accès aux produits d'assistance dans le pays, et ce, lors des consultations budgétaires.

Suite à ce travail de plaidoyer mené par ce groupe de travail sur les technologies d'assistance, les services fiscaux du Zimbabwe ont réalisé une évaluation d'impact sur les recettes et ont conclu que les recettes provenant des droits de douane et des taxes appliqués aux produits d'assistance pourraient être perdues. Et cela serait gérable dans le contexte budgétaire du pays.

Et cette exemption s'inscrirait dans le cadre d'objectifs plus larges de protection sociale. En conséquence, la réglementation a été modifiée et le gouvernement a supprimé les taxes à l'importation sur les produits d'assistance prioritaires destinés aux patients externes enregistrés.

Voici les principaux résultats et conclusions de notre étude, accompagnés de quelques exemples clés d'études de cas qui permettent d'illustrer les données présentées. Et bien sûr, une fois que nous consultons le rapport, nous disposons de l'analyse plus large qui sous-tend nos données et nos conclusions. Voici donc quelques-uns des chiffres clés que nous souhaitons vous présenter aujourd'hui.

Merci beaucoup.

>> VINICIUS : Merci, Natalia, d'avoir partagé les points saillants des résultats. Comme Satish l'a mentionné au début, nous avons essayé de procéder de la manière la plus concrète possible. C'est pourquoi nous avons précisé les recommandations clés avec le soutien de nos experts qui collaboraient à nos travaux. La première recommandation, comme l'a fait le Zimbabwe, était de réaliser une analyse coûts-avantages des recettes fiscales non perçues et de démontrer qu'il est préférable d'obtenir un avantage plus important pour la population que de renoncer à ces recettes pour le pays.

La deuxième recommandation concerne l'application effective des exceptions existantes.

Elles existent souvent sur le papier, mais pas dans la réalité. Et il existe des stratégies pour tenter de trouver des solutions à ce problème.

Comme je l'ai mentionné au début, il est également pertinent de souligner que nous disposons de codes de systèmes mieux harmonisés, plus précis et qui reflètent les produits d'assistance disponibles sur le marché.

Et que nous pouvons suivre ces informations, ne serait-ce que pour donner un exemple rapide. Il n'existe qu'un seul code du système harmonisé pour les appareils auditifs. Il y en a trois pour les fauteuils roulants. Il en existe quelques autres pour les orthèses externes et les prothèses dentaires, et encore plus pour les lunettes et les montures.

Quand il y en a beaucoup, parfois elles sont discriminatoires, ou elles n'existent pas, ou il est difficile d'accéder au pays.

Il est important de s'inspirer du travail de l'union douanière, par exemple, pour rendre ces codes plus pertinents et utilisés dans tous les pays.

Il est également important que les produits d'assistance soient considérés comme des biens essentiels. Que nous établissions des listes prioritaires afin de bénéficier des efforts intersectoriels et pangouvernementaux visant à améliorer l'accès aux produits d'assistance.

Notre cinquième recommandation devrait consister à former les agents et fonctionnaires à identifier les produits d'assistance et à veiller, comme nous l'avons mentionné précédemment, à ce que les exemptions soient effectivement appliquées. Cela dépend des compétences des agents et fonctionnaires travaillant sur le terrain au dédouanement.

Nous allons le faire – et c'est un sujet très vaste, probablement l'un des plus vastes en termes de recommandations clés. Alignons nos politiques

commerciales sur la protection nationale ou régionale des technologies de l'information. C'est ainsi que nous associons l'accès et l'accès grâce à des produits d'assistance, par le biais des importations destinées à l'industrie locale. Et combien de fois souhaitons-nous que l'industrie locale fournisse également ces produits.

Ainsi, nous travaillons avec des accords commerciaux préférentiels et des tarifs douaniers communs entre les pays, et nous créons une approche régionale ou nationale pour encourager la production locale, mais aussi pour réaliser des économies d'échelle grâce à la coopération entre les pays au niveau régional.

Il est important de sensibiliser les acteurs du secteur privé, notamment les distributeurs et les détaillants, car ils doivent être au courant de ces mécanismes. Mais aussi à la société dans son ensemble, afin que les utilisateurs finaux sachent comment cela fonctionne et puissent également en bénéficier. Car bien souvent, les extensions et les avantages dépendent des utilisateurs finaux et pas seulement des détaillants, selon la manière dont cela est organisé dans chaque pays.

Enfin, il est également pertinent, car nous gérons tous les différents acteurs de ce domaine, ce qui nous permet de coordonner ces acteurs et d'impliquer les utilisateurs. Ceci est pertinent pour l'établissement des priorités. Ceci est important pour la clarté de ce processus.

Et si nous parvenons à faire bénéficier l'ensemble du système de navigation, nous aurons la participation des différentes parties prenantes à tous les efforts nécessaires à la mise en œuvre de ces recommandations.

J'espère donc que nous avons pu partager tout ce que nous avons accompli tout au long de ce travail. Et bien sûr, nous serons également disponibles via la section questions-réponses. Merci.

>> SATISH MISHRA : Merci Vinicius et merci beaucoup Natalia. Et merci d'avoir présenté les conclusions de l'évaluation et les recommandations visant à rendre les technologies d'assistance plus abordables.

Et concernant votre point sur l'importance de veiller à ce que les exceptions et exemptions existantes soient appliquées au niveau national, ainsi que sur l'importance de sensibiliser le public à ce sujet.

L'étude a certes été menée dans certains pays africains, mais les résultats, les orientations et les recommandations qui en ressortent peuvent être appliqués à tout pays souhaitant étendre l'accès aux technologies d'assistance.

Le moment est bien choisi pour inviter les parties prenantes impliquées dans l'écosystème des technologies d'assistance et les différents partenaires qui participent à l'élaboration des tarifs.

Et sur ce, je voudrais inviter l'ONU Commerce et Développement, agence intergouvernementale, à jouer un rôle central dans l'élaboration des politiques commerciales ainsi que dans la gouvernance y afférente.

C'est un plaisir d'inviter Ralf à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, où Ralf intervient au sein de la division du commerce international et des matières premières. Ralf, ce serait formidable si vous pouviez nous aider et nous tenir informés des efforts déployés concernant le commerce.

Outre les enseignements que nous pouvons tirer d'autres secteurs, comme celui du genre, de la santé publique ou d'autres secteurs connexes, qui peuvent nous aider à réduire les taxes et les droits de douane dans le domaine des technologies d'assistance.

Et nous pouvons apprendre d'eux. Ce serait également bénéfique. À toi la parole, Ralf.

>> RALF : Merci beaucoup. Je tiens tout d'abord à féliciter l'équipe qui a rédigé le rapport technique et la note de politique générale. Il s'agit d'une contribution

très précieuse qui permet de passer d'un concept à une politique concrète en matière de commerce inclusif pour les personnes handicapées. Je voudrais aborder trois points.

Mon premier point concerne les efforts des organisations internationales. On observe un changement net au sein du système international : l'inclusion des personnes handicapées n'est plus considérée comme un problème social, mais comme une priorité essentielle en matière de commerce et de développement.

Il est important de souligner d'emblée que l'inclusion des personnes handicapées dans le commerce reste un domaine de travail relativement nouveau pour de nombreuses organisations internationales. Bien que des progrès aient été réalisés, les bases conceptuelles et politiques restent encore à établir. Dans ce contexte, il est particulièrement encourageant que le dernier mandat adopté en octobre 2025 dans le cadre du consensus de Genève constitue une étape majeure. Pour la première fois dans l'histoire de la CNUCED, le document comprend un paragraphe sur l'inclusion des personnes handicapées dans le commerce, témoignant d'une reconnaissance claire par les États membres de l'ONU.

Il s'agit bien sûr d'une décision prise par nos États membres. Mais je tiens à souligner ici le travail remarquable accompli par mon collègue, Graham, lors de cette réunion, ainsi que par le secrétariat, pour soutenir les États membres.

Et les organisations internationales apportent des avantages comparatifs distincts à ce programme. D'abord par le biais de preuves et d'un travail analytique. Un exemple clé est le travail en cours pour améliorer les spécifications des produits et la disponibilité des données. Incluant une carte exhaustive des produits d'assistance selon les codes SH, basée sur la liste des produits de l'OMS.

Ces travaux permettront d'améliorer l'exhaustivité des analyses commerciales, contribuant ainsi à quantifier les obstacles et à éclairer les décideurs politiques.

Grâce à son expertise, la CNUCED joue un rôle dans la mesure du risque lié au goudronnage, le mécanisme de gestion de la valeur ajoutée (MTM), et bien que les droits de douane aient diminué au fil des ans pour les opérations de rachat, ce sont les mesures de risque non liées au goudronnage, comme les procédures et les accords multilatéraux d'échange (MELS), qui déterminent les résultats commerciaux.

Pour l'avenir, nous allons commencer à travailler sur la manière dont ces obstacles affectent le commerce des technologies d'assistance. Là où l'impact pourrait être encore plus important que celui des droits de douane.

Troisièmement, par le biais de la coopération technique, aider les pays à améliorer la collecte de données, les procédures douanières, les cadres réglementaires et l'harmonisation des politiques.

Globalement, la direction est claire. Le commerce est de plus en plus perçu comme un outil d'inclusion, mais qui nécessite une analyse plus approfondie et une action coordonnée.

Mon deuxième point concerne le groupe de travail interinstitutionnel, qui a été créé en 2023. Par l'UNWTC et l'OIT. Ce travail sur le commerce et l'inclusion des personnes handicapées rassemble un nombre croissant d'organisations afin de passer d'efforts fragmentés à une action stratégique coordonnée.

Il est important d'aller bien au-delà de la simple coordination. Premièrement, cela renforce la cohérence des politiques entre les institutions. Contribuer à remédier à la fragmentation des structures gouvernementales dans ce domaine. En harmonisant les approches et les priorités, on s'assure que l'inclusion des personnes noires soit intégrée de manière plus cohérente dans les travaux liés au commerce.

Deuxièmement, cela permet une collaboration concrète et une mise en œuvre conjointe.

Plusieurs sessions et événements conjoints ont déjà été organisés dans le cadre du groupe de travail, réunissant des experts de différentes organisations et contribuant à accroître la visibilité de cette problématique. Troisièmement, elle améliore la communication et l'échange de connaissances.

Ceci est particulièrement important dans un domaine où persistent des lacunes en matière de données et des défis conceptuels. Le groupe de travail offre une plateforme pour partager des méthodologies, des expériences et des données probantes émergentes.

Contribuer à l'établissement d'une compréhension commune. Quatrièmement, il soutient l'élaboration de programmes de travail tournés vers l'avenir. Nous passons désormais de la phase de dialogue à la préparation de propositions de projets conjoints en vue d'intensifier la coopération technique et d'accroître son impact.

Cinquièmement, elle renforce le dialogue avec les États membres, ce qui est essentiel pour garantir que ce travail se traduise par des changements politiques aux niveaux national et régional.

Il est important de souligner que la coopération est essentielle, notamment dans le contexte actuel de raréfaction des ressources financières et humaines au sein des organisations.

En travaillant ensemble, nous pouvons maximiser l'impact, éviter les doublons et mettre en œuvre un programme de travail cohérent et efficace. Bien qu'encore à ses débuts, ce groupe de travail a un fort potentiel pour devenir une plateforme centrale pour promouvoir le commerce inclusif des personnes handicapées à l'échelle mondiale.

J'en viens donc à mon troisième et dernier point. Et Satish, tu as mentionné cela. Leçons tirées de l'étude du genre et de la santé publique et données probantes émergentes.

L'égalité des sexes et la santé publique offrent de précieux enseignements qui peuvent éclairer ce programme. Domaine relativement nouveau, le commerce inclusif des personnes handicapées a grandement bénéficié de l'expertise qui se situe à l'intersection du commerce et du genre, notamment grâce aux travaux de Sofie Notria et Fantana [sounds like]

Leurs travaux ont contribué à jeter les bases de ce domaine émergent.

Plusieurs leçons clés se dégagent. Premièrement, la distribution (?Les handicaps affectent les consommateurs handicapés par la disponibilité des biens et les travailleurs par l'accès à l'emploi et la participation aux chaînes de valeur.

Deuxièmement, l'accessibilité elle-même peut constituer une barrière commerciale. Les certifications de normes ou les plateformes numériques

peuvent exclure la participation, tandis que la conception inclusive peut élargir les marchés et les opportunités.

Troisièmement, en matière de santé publique, nous savons que les biens essentiels tels que les médicaments sont exonérés de taxes et de droits de douane.

Le rapport indique que les lunettes sont traitées comme des biens de consommation et soumises à des droits de douane pouvant atteindre 30 %.

Métriques de données.

Quatrièmement, les données déterminent les politiques. Des lacunes importantes subsistent dans la manière dont les produits d'assistance sont classés et mesurés dans les statistiques commerciales. Limiter l'efficacité des décideurs politiques.

Enfin, les progrès dépendent d'une coordination pangouvernementale, rassemblant les secteurs des finances, de la santé et des affaires sociales, et favorisant l'engagement des organisations de personnes handicapées.

Je vais donc conclure. Avec un point simple. Si nous prenons au sérieux le commerce inclusif, nous devons prendre tout aussi au sérieux la suppression des barrières commerciales.

Tarifaires et non tarifaires. Cela empêche les gens d'accéder aux outils dont ils ont besoin pour participer à l'économie.

Nous devons de plus en plus justifier l'efficacité des outils. La question est de savoir si nous agissons avec la coordination, la vision et l'urgence nécessaires.

Car, en fin de compte, un système commercial qui exclut les personnes handicapées est non seulement injuste, mais aussi économiquement incomplet. Merci beaucoup.

>> SATISH MISHRA : Merci beaucoup, Ralf, et merci également d'avoir expliqué le travail effectué par le groupe de travail sur le handicap et le commerce.

Je demanderai (coupures audio) dans les riffs et les taxes, et un point important d'un outil d'inclusion pour garantir que toutes les personnes ayant besoin de produits d'assistance puissent les évaluer, ainsi que le fait de réinsister (coupures audio).

Merci beaucoup pour ces éclairages.

Permettez-moi maintenant d'inviter notre ami et collègue Fernando de l'UNICEF. Fernando est responsable des technologies d'assistance et joue un rôle clé dans le déploiement à grande échelle de ces technologies dans les pays concernés. Et il nous rejoint depuis Nairobi, au Kenya. Et Fernando UNICEF, ainsi que ses partenaires, notamment la société civile et les organisations non gouvernementales internationales et nationales, sont en première ligne avec le gouvernement pour améliorer l'accès aux technologies d'assistance. Dans toutes ces situations, l'UNICEF et ses partenaires doivent faire passer les produits d'assistance par-delà la frontière, là où les taxes et droits de douane nationaux sont appliqués.

Si vous pouviez informer les participants à ce webinaire du rôle que l'UNICEF et ses partenaires prévoient et mettent en œuvre pour lutter contre les barrières tarifaires et non tarifaires au niveau national dans le domaine des technologies d'assistance. À vous la parole, Fernando.

>> FERNANDO : Merci beaucoup, Satish. Et merci également à Pascal et à toute l'équipe d'ATscale. Ainsi qu'à Vinicius et Natalia et à toute l'équipe de l'Université de Sao Paulo. Notre contribution à ce travail est extrêmement précieuse.

Beaucoup de ces éléments confirment notre expérience. Beaucoup d'entre nous nous rappellent des choses que nous savions déjà. Mais elle dispose désormais d'une base solide issue de la recherche.

Alors merci beaucoup. Ce qui m'a particulièrement marqué, et qui confirme notre expérience à l'UNICEF, c'est l'importance pour les organisations de

personnes handicapées de disposer d'un organe de coordination qui rassemble différents ministères.

Vous en ferez donc une mesure transversale demain, non seulement avec le gouvernement, mais aussi avec l'ensemble de la société. Vous faites donc intervenir le secteur privé. Et les services de consultation externe et les autres utilisateurs de technologies d'assistance.

C'est également formidable de constater l'importance que vous avez accordée aux coûts liés à la logistique. Qui sont liées aux transports. Et puis, il y a la complexité. Lorsque nous abordons la question du point de vue des pays riches, nous avons tendance à sous-estimer l'ampleur de cette complexité, aussi simple soit-elle.

Ce n'est peut-être pas la meilleure solution, mais la complexité peut avoir un impact considérable sur la fourniture de technologies d'assistance.

Et c'est là que je peux partager une partie de mon expérience, car je pense qu'elle complète et renforce ce que vous avez mis en évidence dans cette étude, dans ce travail.

En observant cela, nous avons immédiatement des questions et il reste encore beaucoup à faire. Nous aimerions en savoir plus sur d'autres domaines des technologies d'assistance et sur d'autres secteurs d'activité. Et c'est une réaction naturelle. Je pense qu'il est important de souligner ici que nous possédons déjà beaucoup de ressources et que nous pouvons tirer de ce travail de nombreuses connaissances précieuses, des opportunités faciles à saisir sur lesquelles nous pouvons agir immédiatement.

Il n'est pas nécessaire de tout savoir sur tous les secteurs des technologies d'assistance pour commencer à faire la différence. Par exemple, la nécessité de simplifier les procédures d'importation. La nécessité d'une meilleure formation. La nécessité d'impliquer les utilisateurs de technologies d'assistance. Parce que beaucoup de connaissances sont contextuelles. Une grande partie des connaissances repose sur les besoins et les circonstances spécifiques de chaque

pays. Et les personnes les mieux placées pour aider un gouvernement à établir les priorités, à identifier les simplifications possibles, et qui possèdent une connaissance locale approfondie, seraient probablement celles qui utilisent des technologies d'assistance.

Je tiens à vous mettre en garde, et je pense que cela transparaît déjà dans votre travail : les approches simplistes ne sont jamais efficaces. Qu'est-ce que je veux dire par là ? Toute règle générique du type « supprimons tous les droits de douane sur les technologies d'assistance ». C'est à ce moment-là que c'est fait. Et cela n'a pas suffi.

Il nous faut donc une vision plus nuancée, car il ne s'agit pas seulement de commerce, mais aussi de trouver un équilibre entre ce qui doit être produit localement, ce qui doit être importé et ce qui doit être un mélange des deux.

Par exemple, nous devons examiner attentivement, pour chaque type de technologie d'assistance, quelle est la taille du marché ? Existe-t-il un accord de zone de libre-échange avec d'autres pays qui permettrait de rentabiliser une production locale ?

Il ne faut jamais sous-estimer la complexité de la production locale.

Assurez-vous que le gouvernement, l'utilisateur et l'organisme de coordination des services d'assistance du pays consultent d'autres pays qui ont réussi à mettre en place une production.

Parfois, il s'agit simplement d'un assemblage de produits, et d'autres fois, c'est un produit plus complet. Mais il faut veiller à l'envisager de manière systémique et à prendre en compte la taille du marché, le coût du produit et son opportunité d'importation.

Et quels éléments de cette chaîne d'approvisionnement devraient être importés dans le pays ? C'est un très gros signal d'alarme pour moi. Toute simplification excessive du processus. Mais je pense qu'en fin de compte, la meilleure approche consiste à rester fermement fidèle à ses principes.

Des principes tels que maximiser les avantages et le nombre de personnes ayant accès aux technologies d'assistance. Adoptons une approche intersectorielle. Mettons à profit toutes les connaissances possibles du secteur de la santé. Du système éducatif. Du système de protection sociale. Du secteur privé. De l'Organisation des personnes handicapées et d'autres autorités compétentes

mais vous avez une certaine flexibilité dans votre mise en œuvre. Chaque secteur d'activité peut nécessiter une approche différente. Et il est impossible d'avoir des règles génériques qui fonctionnent parfaitement dans tous les segments du secteur des technologies d'assistance.

Je pense donc que c'est un travail formidable. Je pense que vous montrez l'exemple en nous impliquant tous, en impliquant le système des Nations Unies, dans cette discussion. Dans le cadre de vos recherches, n'hésitez pas à contacter de nombreux segments de ce secteur. Et je souhaite que nous continuions dans ce style et avec cette approche. Nous devons agir en fonction de ce que nous savons.

Et soyez humbles, car l'avantage est grand. Mais la récompense est immense. En tant qu'utilisatrice de technologies d'assistance, je peux vous dire, pour la première fois, que cela change des vies. Merci beaucoup.

>> SATISH MISHRA : Merci, merci beaucoup, Fernando. Euh, nous sommes pile à l'heure. Nous pouvons répondre à quelques questions, donc (passage audio) par souci de temps.

Il y a une ou quelques questions qui sont très intéressantes (passage audio).

Donner aux gens individuellement et les contacter individuellement. J'aimerais aborder quelques questions, Vinicius. L'une est liée à la production locale. Et comment, par exemple, les travaux de recherche ont-ils mis en évidence l'importance de la fabrication locale, dans le sens où les composants des aides techniques étaient importés et une fabrication locale était mise en place ?

?

Quel impact cela a-t-il eu sur les échanges commerciaux, les droits de douane et les barrières douanières ?

>> VINICIUS : Merci, Satish. Et tout d'abord, voici un exemple qui illustre à quel point il est difficile de suivre les informations lorsque nous ne disposons pas de codes spécifiques. De même, nous ne pouvons pas compter sur des matières premières spécifiques aux produits d'assistance, car elles peuvent également être utilisées pour d'autres produits. Nous ne pouvons donc pas être précis sur ce point.

Mais c'est important lorsqu'on examine les systèmes législatifs nationaux. Et la manière dont ils fabriquent les pièces de rechange et les composants des produits d'assistance est également exemptée, non seulement pour les produits complets, mais aussi pour les pièces et les accessoires.

Comme Fernando l'a également mentionné, l'assemblage de précision est parfois la première étape d'une fabrication locale. Et trouver cet équilibre entre votre dépendance au commerce international et votre dépendance à votre industrie locale pour répondre aux besoins de vos utilisateurs.

Il est possible d'avoir un accord régional où différents pays collaborent pour construire cela, non seulement à cette échelle, mais aussi du côté de la demande, de l'industrie et de l'offre.

Et vous pouvez organiser votre système pour faciliter les échanges commerciaux entre ces pays. Et aussi sans droits de douane, afin que vous puissiez fabriquer ces produits localement et les échanger entre ces pays, de sorte que l'offre et la demande se manifestent au niveau régional.

Et cela se produit déjà dans de nombreux autres pays et sur de nombreux marchés régionaux. Et on pourrait faire de même pour les produits d'assistance.

>> SATISH MISHRA : Merci, on m'a dit que ma voix n'était probablement pas claire ? Est-ce audible ?

>> VINICIUS : Ça va mieux maintenant.

>> SATISH MISHRA : Ça va mieux maintenant. Toutes mes excuses. Et Fernando, je vois votre main et pendant que vous faites un compliment à Vinicius, j'ai une question pour vous et pour Ralf. Une question à Fernando, en complément de la remarque précédente de Vinicius, porte sur la manière d'interagir avec les gouvernements nationaux.

Pour réduire ou obtenir des exemples et des allègements fiscaux. Quelle devrait être la procédure appropriée pour dialoguer avec les gouvernements nationaux ? À vous la parole, Fernando ?

>> FERNANDO : Eh bien, comme dans ce domaine, cela dépend de votre situation. Mais ce que j'ai constaté, c'est que les pays ont tous une valeur inestimable : ce sont les changements qui, bien que coûteux à long terme, leur apportent un grand bénéfice.

Le type d'analyse que vous avez réalisé dans le cadre de ce travail est donc crucial, car vous démontrez qu'avec un impact financier très faible, l'impact social est considérable. C'est donc précisément le genre d'argument qui est très bien accueilli par la plupart des gouvernements nationaux. Ce que je voulais également aborder, c'est cet équilibre entre la production locale et le commerce international ou l'importation. Nous avons récemment constaté une perturbation des échanges commerciaux causée par la pandémie. Nous allons maintenant assister à une autre crise très importante, provoquée par la crise énergétique.

Et nous avons constaté par le passé, dans de très nombreux pays, des perturbations périodiques causées par les fluctuations monétaires et différentes politiques.

Ainsi, lorsque nous examinons les stratégies que nous souhaitons adopter, nous devons prendre en compte l'impact immédiat et l'impact à long terme sur l'offre et la nature de celle que nous choisissons. Merci.

>> SATISH MISHRA : Merci beaucoup, Fernando. Et je vais répondre à une dernière question qui a été posée dans le chat. Et c'est pourquoi, Ralf, ce serait formidable d'avoir ton point de vue là-dessus.

Comment étudier les mécanismes régionaux tels que l'Union africaine ou la CDC africaine, ainsi que d'autres mécanismes gouvernementaux, pour traiter les questions liées au commerce et aux droits de douane ?

>> RALF : Merci, il est important de dialoguer avec tous les groupes et le risque lié au goudron est une décision nationale.

Ce sont les pays qui décident du risque lié au goudron, sauf s'il existe une unité douanière ; dans ce cas, ils appliquent le même tarif douanier standard.

Mais je pense que c'est une bonne chose si nous utilisons tous les blocs pour soutenir le travail. Et je pense que nous n'en sommes qu'aux prémices. Je pense donc que nous sommes à un stade où nous menons un travail de sensibilisation et où nous leur montrons les autres conséquences d'une augmentation des tarifs sur ces appareils d'assistance aux comités. appareils. Une fois que nous aurons approfondi ce sujet, nous pourrions collaborer avec tous les blocs régionaux, comme ceux que vous avez mentionnés en Afrique, afin d'informer les États membres de la situation.

>> SATISH MISHRA : Merci, Ralf. Je vois une main. Allez-y, mais ce serait bien si vous pouviez faire court.

>> Oui, merci. Pour votre information, nous travaillons sur un programme. Le défi entre l'Inde et ce pays réside dans les coûts et les barrières. Et c'est la raison pour laquelle le gouvernement japonais a accordé cette mesure à l'économie : elle est rentable et nous permet de créer une synergie. Et vous parlez de mécanisme régional. Donc je pense que c'est l'un d'eux. Et un deuxième like sur le (microphone désactivé) sur le mais pas spécifiquement mais cela commence de la même manière. Et toute pression ou politique concernant le programme ESC, où des fonds ou des pools AP peuvent être disponibles pour la contribution. C'est un avantage pour cela.

J'ai rencontré des start-ups AT dans les pays leaders et elles étaient toutes confrontées au défi de la croissance à grande échelle. Et d'autres produits. Alors merci.

>> SATISH MISHRA : Merci. Alors, comment la RSE peut-elle apporter son soutien dans ce processus ? Je crois que c'est ce que vous essayez de dire. Et merci d'avoir également mis en lumière l'étude en cours sur le marché des technologies d'assistance au Japon et en Inde. Nous prendrons certainement contact avec vous pour en savoir plus à ce sujet.

Nous avons dépassé le temps imparti. Je vous prie de m'en excuser. Le rapport technique et la note d'orientation sur les technologies d'assistance et le commerce international sont disponibles en ligne. Et nous aurons les liens dans la discussion.

L'enregistrement du webinaire sera également partagé publiquement. Elle sera disponible sur le site web d'ATscale ainsi que sur les réseaux sociaux.

Le prochain webinaire de cette série sur le marché des technologies d'assistance devrait porter sur la plateforme de marché des produits d'assistance. Et tout le monde sera invité à cela également. Les invitations devraient arriver le mois prochain.

Nous espérons poursuivre ce travail avec les personnes présentes ici. Et pour poursuivre cette conversation sur la manière de construire des marchés des technologies d'assistance plus sains. Et faire tomber les barrières à l'échelle mondiale.

Passez une excellente journée ou soirée, selon l'endroit où vous vous trouvez. Et merci beaucoup de vous être joint à nous. Et merci beaucoup pour votre temps.

>> Merci à tous, merci à tous, merci Satish.

>> Merci.

>> Merci à tous.